

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉCOLE

Q9 : aucune école du département ne dispose d'un Espace Numérique de Travail, cocher **Non**.

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS AU NUMÉRIQUE

Q10 : erun.-----@ac-dijon.fr (l'adresse de l'ERUN de votre circonscription)

SITES WEB ET SERVICES EN LIGNE

Q14 : les sites d'école ayant une adresse en ac-dijon sont hébergés sur le serveur du rectorat (déjà renseigné)

ÉQUIPEMENTS À USAGE PÉDAGOGIQUE

Q19 : indiquer globalement le nombre de terminaux (ordinateurs, tablettes) utilisés à des fins pédagogiques.

Q24 : indiquer 0 (cela concerne les élèves à qui serait attribué personnellement un ordinateur ou une tablette au même titre qu'un manuel scolaire par exemple).

Q28 : concerne uniquement les dispositifs permettant d'agir directement sur le tableau au doigt ou avec un stylet.

Q29 : concerne la vidéoprojection simple (sans interactivité).

Q30 : une classe mobile est un ensemble de terminaux (ordinateurs ou tablettes) qui peut être déployé temporairement dans une classe (qu'il y ait un meuble/caisson de rangement ou non).

RÉSEAU INFORMATIQUE INTERNE À USAGE PÉDAGOGIQUE

Q33 : le type d'accès est en principe l'ADSL, en cas de doute suite à une évolution récente (fibre ou liaison spécialisée) prendre contact avec l'ERUN de circonscription.

Q34 : le débit se situe le plus souvent entre 2048 Kbit/s et 10 Mbits/s. Une mesure de débit peut être faite sur un site de test : <http://www.ariase.com/fr/vitesse/index.html>

Q35 : pour les écoles disposant d'une **box** (du type Livebox d'Orange) la borne Wif intégrée dans la **box** est le plus souvent activée.

- Choisir **Oui de façon permanente** si cette connexion Wif est utilisée.
- Choisir **Non** si cette connexion Wif n'est pas utilisée ET désactiver l'accès Wif de la **box** (si besoin en faire la demande à la mairie).
- Choisir **Oui à l'aide d'une borne mobile** si l'école dispose d'une borne qui se branche sur une prise réseau et peut être déplacée. Dans ce cas, penser à éteindre cette borne quand elle n'est pas utilisée de manière à limiter la diffusion des ondes électromagnétiques. Le Wif de la **box** doit également être désactivé s'il n'est pas utilisé.

SÉCURITÉ DE L'ACCÈS À INTERNET ET PROTECTION DES MINEURS

Q39 : Répondre **Non**, sauf si l'école dispose d'un dispositif de type Amon.

Q40 : En principe les terminaux ayant accès à Internet mis à disposition des élèves doivent être configurés avec le **Proxy académique** dont la fonction est de filtrer les contenus.

Répondre **Oui** si le proxy est effectivement activé sur l'ensemble des postes accessibles aux élèves. Sinon prendre contact avec l'ERUN de circonscription.

Par ailleurs, il est recommandé d'utiliser le navigateur Firefox configuré avec Qwant Junior qui propose un moteur de recherche adapté aux enfants et qui filtre efficacement les contenus.

Un **tutoriel** est à disposition sur le site départemental Circo71 (identification académique nécessaire).

Q41 : Sauf dispositif particulier les écoles ne disposent pas d'un dispositif d'enregistrement des sites visités. Choisir **Non**. Choisir **Oui** si le **proxy académique** est actif.

Ne pas oublier de valider la saisie sans modification ou d'enregistrer les modifications.